

## Termes de référence

Pour le recrutement d'un/e consultant/e expert/e nationale dans le cadre de l'élaboration du Rapport de suivi de l'application de la loi 58/2017

<b>Structure/organisation</b>	Ministère de la Femme, Famille et des Personnes Agées Fonds des nations unies pour la population Union Européenne
<b>Sujet de la consultation</b>	Relecture du Rapport de suivi de l'application de la loi 58/2017
<b>Durée de la mission</b>	Juin 2022
<b>Contexte</b>	<p>En application des dispositions de l'article 12 de la loi organique n°58/2017 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées, est tenue de préparer et diffuser un rapport national sur le suivi de la mise en œuvre de la loi et les aspects de coordinations avec toutes les parties prenantes.</p> <p>Depuis son entrée en vigueur, le Ministère prépare un rapport annuel portant sur les 4 axes de la loi 58/2017 ; et incluant les initiatives, programmes et activités réalisées par les partenaires sur le plan national et régional. Un volet est dédié à la collecte des données statistiques qui permet de mesurer l'ampleur du phénomène, les défis et les recommandations comme sources de réflexion et des pistes d'action.</p> <p>A cet effet, et afin d'assurer une qualité analytique et une diffusion à large échelle, le MFFPA, compte apporter une touche scientifique et critique du contenu collecté et rédigé par les services du ministère.</p> <p>C'est dans ce contexte, et dans le cadre des efforts de l'UNFPA pour appuyer la Tunisie à lutter contre les violences basées sur le genre à travers le programme « Pour une réponse intégrée aux violences fondées sur le genre » appuyé par l'Union Européenne, que le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées compte recruter un/e consultant/e national/e pour la relecture du rapport national de suivi de l'application de la loi 58/2017.</p>
<b>Objectif général</b>	Le suivi de l'application de la loi n°58 et la diffusion des différents efforts déployés pour la mise en application des différentes mesures législatives, préventive et actions de protection et de prise en charge des femmes victimes de violence.
<b>Tâches et responsabilités de l'expert.e</b>	Le/la consultant.e sera chargé.e de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une relecture du rapport national de suivi de l'application de la loi 58/2017, portant sur les activités réalisées en 2021.</li> </ul>
<b>Période et conditions de la consultation</b>	03 jours de travail étalés entre le 14 Juin et le 20 Juin 2022
<b>Date prévue des livrables</b>	20 Juin 2022 – Le rapport national de suivi de l'application de la loi 58/2017 révisé
<b>Lieu</b>	Principalement sur le Grand Tunis
<b>Suivi/monitoring</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées et de l'UNFPA.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le/la soumissionnaire est tenu.e à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.</li> <li>• Le/la soumissionnaire ne peut en aucun cas utiliser les résultats du rapport ni en cours ni après la mission de consultation.</li> </ul>
<b>Qualifications et expérience:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un.e consultant.e de niveau universitaire confirmé en sciences humaines ou autre discipline pertinente, d'une large expérience de terrain en relation avec le genre et les violences fondées sur le genre, particulièrement les violences faites aux femmes et les efforts entrepris dans la lutte contre ces derniers.</li> <li>• Expérience prouvée en approche VFG, égalité en matière de genre et une bonne compréhension des fondements des discriminations fondées sur le genre.</li> </ul>
<b>Les livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport national de suivi de l'application de la loi 58/2017, de l'année 2021 revue.</li> </ul>
<b>Soumission de candidature</b>	<p>Le dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un CV actualisé</li> </ul> <p>Date limite d'envoi des candidatures : 13 Juin 2022</p> <p>Veillez transmettre votre demande à l'adresse suivante : <a href="mailto:tunisia.office@unfpa.org">tunisia.office@unfpa.org</a> et en cc <a href="mailto:bouali@unfpa.org">bouali@unfpa.org</a> avec pour objet « Candidature – relecture rapport VFF - Votre nom et prénom).</p>
Signature :	
Date :	